

CLASH au CTL du 17 Décembre 2013

~~~~~

### **DESARROI et COLERE des Agents du SIE de Saint Nazaire Sud-Est**

Confrontés à des difficultés récurrentes, provenant à la fois de leur propre service et de la situation des Services des Impôts des Entreprises en général, les agents du SIE de Saint-Nazaire Sud-Est avaient signé massivement la semaine dernière une pétition décrivant leurs difficultés au quotidien dans l'exercice de leurs missions.

Ils se sont joints aux représentants des personnels lors de la séance du CTL du 17 décembre pour faire part de leur situation, espérant de la Direction des solutions concrètes à leurs problèmes.

Au cours de la séance, les témoignages empreints d'émotion et d'angoisse ont été particulièrement touchants.

Ils ont dénoncé principalement le manque d'effectifs dont découle la situation dramatique qu'ils vivent.

Face à tant de désarroi, la Direction a, comme à son habitude, répondu par : « organisation du travail, redéfinition des priorités », un discours technico-technocratique inopérant face à des problèmes humains.

Devant l'incompréhension et l'absence de réelles solutions de la part de la Direction face aux questions soulevées par les agents du SIE de Saint-Nazaire Sud-Est, les élus au CTL et les agents ont quitté la séance.

Pour les SIE, comme pour tous les services, la DGFIP d'aujourd'hui c'est :

- des suppressions d'emplois massives : ce sont encore 24 suppressions d'emplois prévues pour la DRFiP 44 en 2014 qui se rajoutent aux 158 subies depuis 2009 ;
- une augmentation sensible des tâches depuis plusieurs années ;
- une fiscalité changeante et toujours plus complexe ;
- une informatique inadaptée, et source de stress ;
- une expérimentation GESPRO que les agents du département subissent ;
- une dégradation constante et continue des conditions de vie au travail ;
- un cap vers le tout numérique qui induira concentration de structure et nouvelles suppressions d'emplois.

Les agents des SIE, comme tous les agents de la DGFIP, sont en danger face à la politique destructrice suivie par l'Administration.

**Quand la santé des agents est en danger, la responsabilité de l'employeur est engagée.  
En aucun cas la Démarche Stratégique ne peut constituer une réponse.**

**Les Organisations Syndicales réaffirment que les réponses au profond malaise des agents, dû principalement aux suppressions d'emplois, doivent également passer par des réactions collectives pour construire un rapport de force suffisant pour inverser ces orientations dévastatrices.**